



Claude Proviseur·e du lycée

Profil

Curieux·se de nature, iel est intéressée par tout type d'intervention. Séduit·e par des formes de pédagogie moins formelles, iel saisit toutes les opportunités pour faire découvrir de nouveaux horizons à ses élèves.

Vous pouvez

- Dicter une politique au sein de votre établissement et l'imposer à tout votre personnel (profs, cpe etc...)
- Ouvrir les portes de votre établissement à des structures extérieures
- Vous êtes en haut de la hiérarchie, s'il faut trancher, c'est à vous de le faire

Vous ne pouvez pas

- Changer le programme



Valéry·rie

Conseiller·ère principal·e d'orientation (CPE) du lycée

Profil

CPE depuis plus de 40 ans n'attend qu'une chose : la retraite. Organiser un évènement lui demande beaucoup de travail et iel s'y oppose toujours. Non initié·e aux questions de SI et ECSI, iel ne voit pas en quoi les jeunes du lycée sont concerné·e·s par ça... Encore une excuse pour rater des cours...

Vous pouvez

- Organiser l'emploi du temps des élèves
- Influencer les décisions prises par le·la proviseur·e
- Orienter les discussions du CVL en disant ce qui est possible ou non

Vous ne pouvez pas

- Changer le programme
- Imposer quelque chose aux professeur·es
- Refuser d'ouvrir les portes du lycée à des personnes extérieures si leur présence a été validée par le·la proviseur·e
- Décider lors du CVL



Jo'

Professeur·e d'histoire-géo et d'éducation civique et morale du lycée

Profil

Jamais formé·e aux questions de SI et d'ECSI, iel veut avant tout finir le programme, déjà très chargé. Si un évènement permet d'avancer dessus, pas de problème, si iel ne voit pas le lien avec, alors c'est non.

Vous pouvez

- Décider d'adapter votre temps de cours pour inclure un moment formation ou une journée évènement, si cela a un lien avec votre programme
- Demander au·à la CPE de changer l'emploi du temps des élèves
- Influencer la décision du·de la proviseur·e
- Obliger les élèves à assister à un évènement
- Créer un partenariat avec une association, mais il doit être validé par le·la proviseur·e
- Consulter le CVL (conseil de vie lycéenne)

Vous ne pouvez pas

- Aller à l'encontre d'une décision du·de la proviseur·e une fois qu'elle est actée
- Inviter une association sans accord du·de la proviseur·e
- Changer le programme ou ne pas le respecter



Raphaël·le

Professeur·e d'histoire-géo et d'éducation civique et morale du lycée

Profil

Jamais formé·e aux questions de SI et d'ECSI, vous voulez avant tout finir le programme, déjà très chargé. Vous n'aimez pas trop vos élèves, ni vos collègues, par contre vous vous entendez très bien avec le·la CPE Valéry·rie, vous êtes toujours d'accord.

Vous pouvez

- Décider d'adapter votre temps de cours pour inclure un moment formation ou une journée évènement, si cela a un lien avec votre programme
- Demander au·à la CPE de changer l'emploi du temps des élèves
- Influencer la décision du·de la proviseur·e
- Obliger les élèves à assister à un évènement
- Créer un partenariat avec une association, mais il doit être validé par le·la proviseur·e
- Consulter le CVL (conseil de vie lycéenne)

Vous ne pouvez pas

- Aller à l'encontre d'une décision du·de la proviseur·e une fois qu'elle est actée
- Inviter une association sans accord du·de la proviseur·e
- Changer le programme ou ne pas le respecter



Sacha

Elu·e régional·e délégué·e aux lycées

Profil

Sacha est a été élu·e l'an passé. Iel faisait partie d'une liste de gauche pour les élections régionales. Sur le programme il était explicitement écrit qu'ils·elles voulaient une politique participative, notamment en direction des lycéen·nes, en prenant davantage en compte leurs revendications.

Vous pouvez

- Donner des subventions aux lycées pour la réalisation d'un projet si celui-ci est bien argumenté
- Mettre à disposition des espaces, du matériel pour un évènement si le besoin est bien justifié

Vous ne pouvez pas

- Changer le programme
- Intervenir on n'est pas venu vous interroger



Kim

Président·e du Conseil de vie lycéenne (CVL)

Profil

Kim est le·la porte -parole des lycéen·nes. Le CVL est une instance de dialogue entre les lycéen·nes et leur administration. Les réunions du CVL se font en présence du·de la CPE, mais seul·es les élèves ont un pouvoir de décision.

Leur but est de monter des projets pour améliorer la vie au lycée, et faire porter les revendications de leurs camarades auprès des acteur·rices du lycée (prof, CPE, proviseur·e).

Les lycéen·nes ne sont absolument pas formé·es à la SI/ECSI, mais certain·es voudraient en savoir plus.

Vous pouvez

- Influencer les décisions du·de la proviseur·e
- Faire entendre les revendications des lycéennes auprès du·de la CPE, des professeur·es et du·de la proviseur·e
- Parler au nom des lycéen·nes

Vous ne pouvez pas

- Changer le programme
- Organiser seul·e un évènement dans le lycée
- Faire seul·e un partenariat avec un·e acteur·rice extérieur·e



Maël·le

Vice-président·e du Conseil de vie lycéenne (CVL)

Profil

Maël·le aide Kim à porter la parole des lycéen·nes. Le CVL est une instance de dialogue entre les lycéen·nes et leur administration. Les réunions du CVL se font en présence du·de la CPE, mais seul·es les élèves ont un pouvoir de décision.

Leur but est de monter des projets pour améliorer la vie au lycée, et faire porter les revendications de leurs camarades auprès des acteur·rices du lycée (profs, CPE, proviseur·e).

Les lycéen·nes ne sont absolument pas formé·es à la SI/ECSI, mais certain·es voudraient en savoir plus.

Vous pouvez

- Influencer les décisions du·de la proviseur·e
- Faire entendre les revendications des lycéennes auprès du·de la CPE, des professeur·es et du·de la proviseur·e
- Parler au nom des lycéen·nes

Vous ne pouvez pas

- Changer le programme
- Organiser seul·e un évènement dans le lycée
- Faire seul·e un partenariat avec un·e acteur·rice extérieur·e
- Prendre une décision sans vous mettre d'accord avec Kim



Charlie

Président·e de l'association Solidalycée

Profil

Ce projet c'est votre bébé, votre but est de le mener jusqu'au bout. Vous êtes fan d'éducation populaire, vous aimez aller au contact des jeunes et vous avez les outils pour les former en SI/ECSI.

Vous n'avez cependant pas assez de ressources budgétaires pour organiser un évènement seul·e.

Vous pouvez

- Influencer les décisions des élus·es par un argumentaire
- Former les lycéen·nes en SI/ECSI
- Faire un plaidoyer auprès de différent·es acteur·rices (proviseur·e, élus·e)
- Donner directement la pelote à un·e acteur·rice que vous souhaitez interroger.

Vous ne pouvez pas

- Entrer dans le lycée sans autorisation du·de la proviseur·e
- Organiser un évènement sans subvention, ni prêt d'espace et de matériels
- Changer le programme



Axel·le

Député·e de la circonscription de Cite&D

Profil

Vous êtes élu·e d'un parti de gauche. Dans les débats actuels à l'Assemblée Nationale sur les programmes, vous plaidez pour que ceux-ci collent plus aux besoins et revendications des jeunes.

Vous n'êtes pas spécialiste des questions de SI/ECSI, mais curieux·se de nature, si elles vous sont bien présentées, alors vous pourriez en parler à vos collègues et pourquoi pas jusqu'au débat dans l'assemblée.

Vous pouvez

- Organiser un vote afin de modifier les programmes scolaires
- Tenir informé·es vos partenaires sur l'issue des débats à l'Assemblée

Vous ne pouvez pas

- Vous impliquez dans le plaidoyer si l'association n'est pas venue vous chercher
- Entrer dans le lycée sans autorisation du·de la proviseur·e
- Subventionner ou organiser un évènement dans le lycée